



651, boul. St-Laurent Est,
Louiseville (Québec) J5V 1J1

Tél. : 819.228.9461
Télec. : 819.228.2193
Courriel : mrcinfo@mrc-maskinonge.qc.ca
Site web : www.mrc-maskinonge.qc.ca

AVIS PUBLIC

Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, article 53.11

RÈGLEMENT 271-19 ENTRÉE EN VIGUEUR

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par Pascale Plante, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité régionale de comté de Maskinongé, que :

Le Règlement #271-19 modifiant le schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC de Maskinongé, afin d'autoriser la catégorie d'usage du groupe industriel lourd en affectation agroforestière sous certaines conditions.

Est entré en vigueur le sixième jour du mois de janvier deux mil vingt (2020-01-06).

DONNÉ à Louiseville, ce vingt-deuxième jour de janvier deux mille vingt (2020-01-22).

**Pascale Plante,
Directrice générale et
Secrétaire-trésorière**



Une richesse infinie de trésors naturels